



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR1102014

APPELLATION DU SITE

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR1102014

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

1.4 Date de la première compilation

30/11/2005

1.5 Date d'actualisation

10/08/2021

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	30/04/2006
pSIC : Dernière évolution :	31/05/2017
SIC : Première publication au JO UE :	12/11/2007
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	14/12/2018
ZSC : Premier arrêté :	17/04/2014
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	17/04/2014
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028890171

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1.67361°

Latitude : 49.16028°

2.2 Superficie

3715.09 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR10	11	Ile-de-France

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
95	Val-d'Oise	86.9
78	Yvelines	13.1

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
95011	AMBLEVILLE	Oui
95012	AMENUCOURT	Oui
95101	BRAY-ET-LU	Oui
95119	BUHY	Oui
95150	CHAUSSY	Oui
95270	GENAINVILLE	Oui
78276	GOMMECOURT	Oui
95309	HODENT	Oui
78337	LIMETZ-VILLEZ	Oui
95429	MONTREUIL-SUR-EPTE	Oui
95462	OMERVILLE	Oui
95541	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	Oui
95554	SAINT-GERVAIS	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site	
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C

					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>			0.02	G	C	C	C	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			0.15	G	C	C	A	A
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			1.1	G	C	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>			10.25	G	B	C	B	B
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>			0.01	G	D			
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>			2.46	G	B	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X		0.1	G	C	C	C	C
6120 <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X		35.65	G	A	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	X		166.02	G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiales hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>			114.65	G	B	C	A	A
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			264.4	G	B	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X		0.01	G	C	C	A	A
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>			0.04	G	C	C	C	C

8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X		0.01		G	C	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		290.27		G	B	C	B	B
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>			8.59		G	B	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>			788.17		G	B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		0.13		G	C	C	A	A

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce		Population présente sur le site									Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis			w	4	9	i	R	M	C	B	C	B
F	5315	Cottus perifretum			p	64	769	i	C	P	C	C	C	C
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p	1	6	i	P	P	D			
I	1044	Coenagrion mercuriale			p	536	3555	i	C	G	C	C	A	C
I	1092	Austropotamobius pallipes			p	1	400	i	C	G	C	B	A	B

F	1095	Petromyzon marinus			r	1	49	i	V	M	C	C	B	C
F	1096	Lampetra planeri			p	1	94	i	P	P	C	C	A	C
F	1163	Cottus gobio		X	p			i	P	M	C	A	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros			w	1	102	i	R	M	C	C	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			w	1	49	i	R	M	C	C	A	B
M	1321	Myotis emarginatus			w	1	69	i	R	M	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii			w	1	8	i	P	M	C	C	C	B

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site			Motivation										
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			C	R	V	P	IV	V	A
B		Fulica atra									X		X		
B		Saxicola torquatus									X		X	X	
F		Anguilla anguilla									X		X		X
F		Barbus barbus								X	X				
F		Leuciscus leuciscus									X		X	X	X
F		Esox lucius									X		X	X	X
F		Gasterosteus aculeatus													X

F		Cottus gobio								X	X				X
I		Austropotamobius pallipes	Oui							X	X		X		X
I		Vanessa atalanta									X		X		
I		Vanessa cardui									X		X		
I		Conocephalus dorsalis											X		X
I		Zygaena fausta													X
I		Zygaena filipendulae													
P		Actaea spicata					i	P							X
P		Atropa belladonna													X
P		Berberis vulgaris											X	X	
P		Blechnum spicant													X
P		Carex distans													X
P		Carex disticha											X		
P		Carex lepidocarpa													
P		Chrysosplenium oppositifolium													X
P		Cuscuta epithymum													X
P		Cytisus decumbens					i	P							X
P		Dactylorhiza praetermissa									X				X
P		Daphne mezereum					i	P							X
P		Galium parisiense											X		
P		Genista sagittalis											X	X	
P		Gentianella germanica													X
P		Gymnadenia conopsea									X		X	X	
P		Impatiens noli-tangere					i	P							X
P		Juncus subnodulosus											X	X	
P		Linum tenuifolium													
P		Lotus maritimus													X
P		Orobanche gracilis													X
P		Osmunda regalis									X				X
P		Phleum phleoides													X
P		Polystichum aculeatum													X
P		Potamogeton polygonifolius											X	X	

P		Prunella laciniata													X	
P		Rhinanthus minor													X	
P		Ruscus aculeatus								X				X		
P		Samolus valerandi												X	X	
P		Scleranthus annuus													X	
P		Sedum forsterianum													X	
P		Stachys germanica													X	
P		Stachys recta														
P		Teucrium montanum													X	X
P		Trifolium medium													X	X
P		Trifolium ochroleucon													X	
P		Ulex europaeus														
P		Ulmus glabra														
P		Verbascum lychnitis														
P		Verbascum nigrum														
P		Verbascum pulverulentum														
P		Vincetoxicum hirundinaria														
P		Vulpia bromoides														
P		Zannichellia palustris								X					X	
P		Helianthemum oelandicum subsp. canum														
P		Euphrasia stricta													X	
P		Epipactis atrorubens								X			X	X		
P		Genista tinctoria var. tinctoria								X						X
R		Lacerta bilineata							X		X		X	X		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de](#)

[référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1.46%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0.21%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6.56%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1.9%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	22.6%
N14 : Prairies améliorées	0.26%
N15 : Autres terres arables	1.37%
N16 : Forêts caducifoliées	33.41%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2.39%
N27 : Agriculture (en général)	29.84%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Situé à l'extrémité nord-ouest de l'Île-de-France, la vallée de l'Epte est caractérisée par un agriculture encore largement diversifiée. La conservation d'un système hydraulique naturel a permis de maintenir une qualité de l'eau et des milieux humides remarquables.

Ce site est menacé par la fermeture des milieux suite à l'abandon des pratiques agricoles extensives, par les travaux de drainage, de remblaiement, de profilage des berges. Les risques de pollution et d'eutrophisation des milieux aquatiques sont aussi à prendre en compte.

4.2 Qualité et importance

La vallée de l'Epte constitue une entité écologique de grande importance à l'échelon du bassin parisien présentant des milieux humides et des coteaux ayant conservé leurs caractères naturels. L'Epte et ses affluents sont caractérisés par la présence d'habitats naturels et d'espèces remarquables (espèces piscicoles, habitats alluviaux). Les coteaux présentent, pour leur part, un ensemble de milieux ouverts ou semi-ouverts d'une grande richesse écologique mais aussi paysagère.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	H05.01	Ordures ménagères et déchets solides		I
H	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	K02	Evolution biocénétique, succession végétale		I
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	E04	Bâtiments, constructions dans le paysage		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	90.96%
Domaine privé communal	4.33%
Domaine privé départemental	0.03%
Domaine privé régional	4.28%
Domaine privé de l'état	0.4%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

[Fiche de synthèse - extension du site _ 2017](#)

[Charte des bonnes pratiques à destination des associations sportives](#)

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1.6%
17	Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme	71.14%
18	Espace Classé Boisé	25%
31	Site inscrit selon la loi de 1930	46.65%
32	Site classé selon la loi de 1930	53.1%
80	Parc naturel régional	90.99%

82	Zone bénéficiant de mesures agro-environnementales	8.63%
87	Abord de monument historique	19.21%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	30%
N29	Arrêté préfectoral de protection de biotope	0.11%
N49	Espace Naturel Sensible	1.6%
N73	Znieff de type 1	16.13%
N74	Znieff de type 2	38.66%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Vallée de l'Epte	*	2%
17	Vallée de l'Epte	*	29%
18	Vallée de l'Epte	*	25%
31	Vexin français	*	100%
32	Vallée de l'Epte	*	40%
80	Vallée de l'Epte	*	100%
82	Vallée de l'Epte	*	0%
87	Vallée de l'Epte	*	1%
22	Vallée de l'Epte	*	30%
N49	Vallée de l'Epte	*	2%
N29	FR3800976 - Écrevisses à pieds blancs sur le ru de Chaussy	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Vexin Français (PNR-VF)

Adresse : Maison du Parc
95450 Théméricourt

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : DOCOB Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents Natura 2000 "FR1102014" Lien : http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/Telechargement_DOCOB_Epte
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème
Source : IGN
Détails : Logiciel MAPINFO.
Numérisation sur fond de plan Raster SCAN25 IGN 2002